

mais, après ce que j'ai entendu à l'autre endroit et ici, je crains que si la Chambre adopte le présent projet de loi et, plus tard, le bill concernant la Banque de l'Ouest canadien, on refusera d'établir la Banque de la Colombie-Britannique, sous prétexte que les deux autres institutions répondent amplement aux besoins.

J'estime que ni la *Laurentide Bank*, dont le siège social sera à Vancouver, ni la *Bank of Western Canada*, dont le siège social sera à Winnipeg, ne répondront aux besoins de la Colombie-Britannique.

Ce n'est pas mon habitude de prendre la défense du gouvernement actuel de la Colombie-Britannique. Je me méfie beaucoup de ce gouvernement, mais pas autant que certains qui estiment que le gouvernement actuel de la Colombie-Britannique pourrait, de quelque façon étrange et malicieuse, se servir de cette banque pour entraver l'autorité du gouvernement central sur le système monétaire et sur la masse monétaire disponible. Il faut ignorer absolument tout des questions monétaires pour exprimer une telle idée. Bien que je me méfie du gouvernement actuel de la Colombie-Britannique, je suis bien certain que les dispositions de la loi sur les banques et l'examen de l'inspecteur général des banques sauront le garder à sa place.

Évidemment, monsieur l'Orateur, j'ai un autre intérêt aussi, et je puis dire qu'il s'agit simplement d'un intérêt politique sous l'angle historique. Il y a quelques années, j'ai réussi à convaincre mes collègues du PSD de faire entrer un point dans notre programme provincial pour prévoir la demande d'une charte pour une banque sous l'autorité de la loi sur les banques. Je regrette d'avoir à dire que mes collègues, gens plutôt timides, décidèrent de supprimer ce point. C'est donc dire que l'intérêt que je porte à l'établissement de cette banque est assez personnel. Mais en toute sincérité, je crains que certains des honorables sénateurs et certains peut-être des honorables députés qui n'ont jamais pu ou jamais voulu aller beaucoup plus à l'Ouest que la rue Yonge à Toronto, ne se rendent absolument pas compte de ce qui arrive aujourd'hui dans l'Ouest canadien et des besoins urgents de cette région en institutions financières capables de financer le genre d'expansion qui doit se produire au Canada de la même manière que celle qui s'est produite au Sud de notre frontière.

J'espère donc que la Chambre décidera d'attendre, avant de se prononcer sur le présent bill, que le Sénat nous fasse savoir ce qu'il adviendra du troisième projet de loi déposé

au Sénat au cours de la présente session, en vue de la constitution d'une banque en société.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Nous avons écouté avec un vif intérêt le plaidoyer du parrain de cette motion tendant à déférer au comité des banques et du commerce le bill dont nous sommes saisis. A ce moment-là, il avait déclaré qu'il y aurait lieu de faire enquête sur certains administrateurs de la banque et requérants, et d'examiner la question en détail.

Je me demande toutefois s'il ne serait pas plus utile de songer à déférer en même temps au comité l'examen des trois mesures visant à l'institution de banques afin d'éviter la répétition de certaines questions générales qu'on devrait poser aux administrateurs. Je reconnais que chacun des requérants vise un objectif différent. Si nous examinons les deux bills S-6 et S-13, nous constaterons qu'ils sont presque identiques sauf pour les noms des requérants, le nom des banques et l'emplacement du siège social. A mon sens, lorsque la demande de la Banque de Colombie-Britannique nous sera soumise, le bill sera rédigé exactement comme les deux mesures dont nous sommes maintenant saisis. En raison de ces ressemblances frappantes, il me semble qu'il serait utile d'examiner ces trois bills à peu près en même temps, sinon ensemble.

On a laissé entendre à plusieurs reprises au cours du débat que la *Laurentide Bank* n'assurera pas en fait le genre de services financiers nécessaires pour aider à la grande expansion industrielle et commerciale que connaît la côte ouest. Mon ami de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) a dit que le but de cette banque serait peut-être de fournir les fonds nécessaires à la *Laurentide Finance Corporation*. Il en voit la preuve dans les témoignages déposés devant le comité de l'autre endroit et selon lesquels il y aurait de toute façon une liaison étroite entre la banque et la compagnie de financement, si jamais la banque était créée. Comme tous les députés le savent, la *Laurentide Finance Corporation* s'occupe surtout du crédit à la consommation. Il se peut que ce soit souhaitable; c'est peut-être un service qu'exigent les Canadiens de la côte ouest comme ceux d'autres régions du pays. Mais il me semble certes qu'il existe un réel besoin d'établir sur la côte du Pacifique une banque qui serait disposée à assurer le genre de financement nécessaire dans un secteur beaucoup plus étendu de l'expansion industrielle et commerciale.